

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AIN

COMMUNE DE LHUIS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL D_2025_04_19

Séance du 3 avril 2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

L'an deux mil vingt-cinq le trois avril à dix-neuf heures, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Lhuis, sous la Présidence d'Emmanuel GINET, Maire de Lhuis, dûment convoqués le 29 mars 2025.

ETAIENT PRESENTS : Emmanuel GINET, Viviane VAUDRAY, Marie-Claire CARTONNET, Marie-José TRAINA, Marie-France AUBOIRON, Camille BEAUDET, Mikaël BABOLAT, Christian CONAND, Ugo DAUVERGNE, Bruno HOURY, Jean-Michel LAURENT, Jean-Pierre MERCIER, Céline THEVENOUX, Isabelle VAUDRAY

ABSENTS : Guillaume DUCOLOMB

Le conseil municipal a choisi pour secrétaire de séance : Viviane VAUDRAY

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 – BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de ses propositions budgétaires 2025, qui s'équilibrent en dépenses et en recettes, de la manière suivante :

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses : 1 506 795.51 €

Recettes : 1 506 795.51 €

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses : 3 055 390.29 €

Recettes : 3 055 390.29 €

Le Conseil municipal procède au vote et à l'unanimité des présents :

ADOpte le budget primitif 2025.

AINSI FAIT ET DELIBERE, les jour, mois et an susdits.

JE CERTIFIE QUE LE PRESENT ACTE A ETE PUBLIE OU NOTIFIE SELON LES REGLEMENTS EN VIGUEUR.

Le Maire,

Emmanuel GINET

